



Le mot de Chantal Mauchet, préfète de l'Ain



En cette période de rentrée, l'État est pleinement mobilisé aux côtés des élus et des acteurs de territoire : prévention et lutte contre les violences faites aux élus, accompagnement social et sanitaire des familles, lutte contre les feux de forêts et exercices de sécurité civile, ou encore soutien financier aux projets des collectivités. Cette action s'inscrit dans la continuité des priorités gouvernementales déclinées avec ambition dans l'Ain : atteindre le plein emploi et réindustrialiser la France, planifier et accélérer la transition écologique, refonder nos services publics et renforcer l'ordre républicain.

Trois mois après les violences urbaines, j'apporte une attention particulière aux politiques de sécurité, et notamment à la prévention et la lutte contre les violences faites aux élus. Avec la procureure de la République, nous rencontrons les élus du territoire pour les assurer que l'État se tient à leurs côtés, avec des mesures concrètes d'accompagnement (référé atteintes aux élus, dispositif « alarme élu », formations de gestion des conflits avec l'AMF 01.).

Enfin, la planification écologique et la réindustrialisation du pays sont deux défis de premier plan pour lesquels l'État est à l'oeuvre en cette rentrée.



ZOOM sur la prévention et la lutte contre les violences aux élus

Phénomène de plus en plus prégnant dans notre société, la violence à l'encontre des élus fait l'objet d'une attention toute particulière. En juillet 2023, le Gouvernement a présenté un plan national de lutte contre les violences faites aux élus. Pour détailler ce plan et décliner les mesures opérationnelles locales, 4 réunions (15/09 à Bourg-en-Bresse, 20/09 à Nantua, 27/09 à Belley et 3/10 à Gex) sont organisées par la préfète, la procureure de la République, les forces de sécurité intérieure, et l'AMF dans l'Ain.



Les préoccupations sont nombreuses : fermeté de la réponse pénale ; besoin d'information des élus sur le suivi de la procédure judiciaire et sur les motifs de la décision de justice ; délais d'enquête et de jugement.

Dispositifs d'accompagnement et de protection mis en place ou renforcés par le plan :

1/ Protection

- renforcement de la protection fonctionnelle des élus ;
- dispositif d'appui psychologique ;
- prise en charge des frais de procédure et d'assurance ;
- référés « atteinte aux élus » des FSI.

3/ Sanction

- alignement des sanctions sur celles des personnels en uniformes ;
- raccourcissement des délais d'enquête et de jugement ;
- information aux maires si classement sans suite.

2/ Accompagnement

- dispositif "alarme élu" ;
- signalements aux autorités préfectorales et judiciaires ;
- protection physique après évaluation.

4/ Communication

convention entre le parquet et l'AMF01 visant à tisser de meilleurs liens entre la justice et les élus.



Jean-Yves Flochon
Président AMF01

"L'AMF01 accompagne ce dispositif avec des initiatives :
- 1 journée rencontre Elus-Justice au tribunal judiciaire
- Bouton de protection et d'alerte "Mon shérif"
- Ligne dédiée AMF01 avec le Parquet
- Renforcement du partenariat avec l'AVEMA France Victimes 01 pour étendre le soutien psychologique à un accompagnement plus généraliste
- Possibilité de suite à la formation gestion des conflits

L'AMF01 se constituera partie civile automatiquement devant les audiences pénales lorsque la cause d'un élu victime sera plaidée devant cette instance."



Bernard Rey
Président AMRF01

"L'Association des Maires Ruraux 01 salue le travail des forces de l'ordre et des services du procureur. Elle œuvre à ce qu'émerge un véritable statut de l'élu. Ce message s'adresse aussi aux parlementaires du département dans leur rôle de législateur. Il faut systématiser le contact Maire - Parquet. Je souhaite que soient renforcés les moyens alloués à la justice, pour sanctionner toutes insultes, harcèlement ou agressions d'un élu ou de sa famille."



Sébastien Frick
Commandant de la
brigade de Ceyzériat

Référent de Ceyzériat pour la gendarmerie, correspondant privilégié et attiré du maire, il connaît les caractéristiques de la commune. Il recueille les attentes de l'élu, lui présente régulièrement l'action de la gendarmerie et apporte des réponses adaptées aux attentes. Il échange avec l'édile sur les difficultés susceptibles de générer des troubles à l'ordre public et communique sur la délinquance sur sa commune comme sur la vie de l'unité (mutations, renforts...).



Thierry Pillot
Directeur
départemental adjoint
de la police nationale

"Interlocuteur privilégié des élus, j'ai une mission d'écoute et de conseil. Particulièrement malmenés ces dernières années par leurs administrés, ces garants de la République doivent pouvoir compter sur la protection des services de l'État.

Il est important qu'ils soient sensibilisés aux enjeux de l'ordre public afin d'en comprendre les cadres juridiques et les exigences. Leur rôle de 1er plan en matière de sécurité en font des acteurs privilégiés qui méritent notre bienveillance."



Après un parcours riche et diversifié, d'abord au ministère de l'environnement et du développement durable puis, depuis 2012, au ministère de l'Intérieur, Virginie Guerin-Robinet a été installée comme secrétaire générale de la préfecture de l'Ain et sous-préfète de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse le 1er septembre dernier.

Elle est également en charge de deux politiques prioritaires du Gouvernement, l'une dédiée à la relance industrielle (France 2030), l'autre à l'amélioration de la qualité et de l'accès aux services publics (Service Public).

Ses ambitions dans l'Ain ? Être facilitatrice dans le développement des projets de territoire, favoriser l'émergence de projets innovants mais aussi contribuer à rendre plus lisible l'action de l'État à travers l'ensemble de ses politiques publiques sur le territoire aindinois, au bénéfice des citoyens et des collectivités locales.

SUBVENTIONS ET LES POSSIBILITÉS DE VERSEMENT D'AVANCES

Les porteurs de projets bénéficiant de subventions État (Fonds vert, DETR, DSIL, ...) peuvent solliciter une avance dès le commencement d'exécution des travaux. La production d'un devis signé, de la notification du marché ou d'un bon de commande suffit à justifier ce versement qui peut atteindre jusqu'à 30% de la subvention.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, des acomptes peuvent être sollicités, sans excéder 80% de la subvention. Enfin, le solde est versé sur présentation de la dernière facture accompagnée de l'état récapitulatif des dépenses engagées ou du certificat d'achèvement de l'opération.

La contribution financière de l'État doit être rappelée dans toute publicité faite du projet et doit faire l'objet d'un affichage.

LES JEUNES DU SNU PRÊTS À S'ENGAGER POUR VOUS !



► <https://tinyurl.com/2p838xny>



Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ce parcours d'engagement comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général (MIG).

Collectivités territoriales, services de l'état ou associations, tous peuvent bénéficier du renfort d'un jeune en MIG sur une mission ponctuelle ou permanente. Plus de 500 jeunes sont engagés en parcours SNU dans l'Ain.

SOBRIÉTÉ HYDRIQUE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES



Pour marquer l'accompagnement, par les services de l'État, du monde industriel dans l'effort de sobriété en eau, le ministre de la Transition écologique s'est rendu le 21 août sur la plateforme industrielle de Balan afin de présenter le dispositif d'accompagnement gouvernemental de 50 sites industriels à forts enjeux « eau ».

Parmi ces sites, Kem One a déjà baissé ses prélèvements de 30 % depuis 2006 et ambitionne de les réduire encore de 20 % en 2023, le tout à production constante.



► <https://tinyurl.com/5dt9z28j>

ÉNERGIES RENOUVELABLES (EnR)

Le déploiement d'énergie décarbonée est déterminant pour la souveraineté énergétique nationale, la préservation du pouvoir d'achat, et c'est aussi un pilier de la lutte contre le changement climatique. De nombreux élus ont compris l'importance d'accélérer leur développement pour disposer d'une énergie locale, pour que les territoires bénéficient des retombées financières et des gains environnementaux liées à ces installations, mais aussi pour valoriser des sites anthropisés en friche.

Une journée présidée par Danièle Balu, sous-préfète de Nantua, référente Transition énergétique dans l'Ain, à destination des élus a été organisée pour partager de la connaissance autour des EnR.

La loi d'accélération du développement des énergies renouvelables du 10 mars 2023 réaffirme le rôle des communes comme facilitatrices des projets sur leur territoire : l'exercice d'identification de zones d'accélération des EnR en cours par les communes vise à concrétiser la volonté politique du territoire à développer des filières de production et orienter les porteurs de projets pour accélérer le développement des installations.





9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine, principalement par imprudences (mégots de cigarettes, barbecues, feux de camp).

Des mesures de prévention et contrôles (ONF, SDIS 01, Gendarmerie, DDT, préfecture) ont été menées tout au long de l'été pour prévenir les départs de feu. Aucun départ de feu d'importance ne s'est produit, signe de la bonne appropriation des mesures de prévention par les aindinois.



➔ <https://tinyurl.com/sk5hjrkd>

MAISON DE PROTECTION DES FAMILLES

La Maison de protection des familles du groupement de gendarmerie départementale de l'Ain est chargée d'assurer les missions de prévention et de protection au profit des publics les plus vulnérables. Sa vocation première est d'appuyer les unités territoriales dans la prise en charge de ces situations.

Point d'entrée privilégié pour tous les partenaires du groupement, elle facilite les synergies avec ces acteurs locaux. Sur l'année glissante :

- 4 696 mineurs sensibilisés aux discriminations ; 5 493 aux risques numériques ; 10 368 aux violences ;
- 186 auditions de mineurs réalisées dans le cadre de violences intrafamiliales et/ou sexuelles ;
- 385 responsables d'associations et 144 responsables d'établissements de santé contactés.



SALLE D'AUDITION DES MINEURS

La salle d'audition du commissariat de Bourg en Bresse permet d'auditionner les mineurs, dans un environnement adapté et chaleureux. Aménagée avec des jeux et du mobilier adéquat, elle met en confiance les enfants. Ils sont filmés et enregistrés pour leur éviter de répéter plusieurs fois leur histoire tout en respectant la procédure judiciaire.

Selon les enquêteurs, cette salle permet de gagner en autonomie et en réactivité. Les enfants se sentent plus à l'aise entourés de mobilier adapté et l'accès aux poupées et mannequins peut leur permettre de désigner des parties du corps humain. Ils peuvent aussi dessiner.



Un second enquêteur derrière une glace sans tain peut analyser les mouvements et le comportement de l'enfant et suggérer des questions complémentaires à l'enquêteur présent auprès de l'enfant.

LES PENSIONS DE FAMILLE

Une pension de famille est une forme de résidence sociale constituée de logements destinés à des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire.

Il ne s'agit pas d'accueillir des familles mais de proposer à des personnes en difficulté un logement dans un cadre de vie collective à taille humaine, en les accompagnant pour leur permettre de se sentir chez elles et de recréer des liens sociaux. Le logement est autonome et durable. Il permet à celui qui l'occupe de renouer progressivement avec l'usage d'un logement privatif.

Elle offre un lieu de vie chaleureux et possède des espaces adaptés à la tenue d'activités collectives. Elle est animée par des hôtes qui soutiennent les résidents et organisent une vie collective.

Ce dispositif est financièrement soutenu par l'État (l'investissement et fonctionnement). Dans l'Ain, 6 établissements sont en fonction, et plusieurs projets de création sont à l'étude. Le développement des pensions de familles s'inscrit dans le cadre du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (2023-2028).



VACCINATION DES PALMIPÈDES POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

La circulation de virus de l'influenza aviaire responsable d'épizooties mondiales touchant depuis plusieurs années les élevages de volailles en France, entraîne de graves conséquences économiques et sociales.

Afin de renforcer les moyens de prévention et de lutte déjà en vigueur, la vaccination des canards, particulièrement exposés, sera possible dès octobre 2023. Plus de 80 millions de doses de vaccins seront mises à la disposition des éleveurs et le coût sur une année, estimé à 93,6 M d'euros, sera financé à 85 % par l'État.



➔ <https://tinyurl.com/34k6pepr>

Le 8 septembre, la nouvelle promotion des étudiants de 1^{ère} année BUT Carrières juridiques de Bourg-en-Bresse a été accueillie en préfecture.

Objectifs de cette rencontre ? Présenter les métiers de la fonction publique de l'État (en préfecture, sous-préfectures, directions départementales interministérielles et secrétariat général commun départemental) et les voies de recrutement au sein de l'administration territoriale de l'État dans l'Ain.

Les témoignages d'étudiants en contrats d'apprentissage de 2^{ème} année B.U.T Carrières juridiques en sous-préfecture de Nantua et au bureau des polices administratives en préfecture ont ponctué cette présentation. Les nouveaux étudiants ont ainsi découvert l'application pratique de leur formation au cœur de l'action de l'État dans l'Ain, ainsi que la diversité des métiers et des statuts. Cette rencontre s'intégrera dans leurs travaux d'étude.



OPÉRATION CONTRÔLE DES TAXIS ET VTC



La sous-préfecture de Belley est chargée de la délivrance des cartes professionnelles de chauffeurs de taxi et VTC. À ce titre, Yannick Scalzotto, sous-préfet de Belley, a organisé la 3^{ème} opération de contrôle de l'année des taxis et VTC sur le département. Ces opérations de contrôle sont menées conjointement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les services de police et de gendarmerie, les services de métrologie et la direction départementale de protection des population (DDPP). Une quinzaine de taxis a été contrôlée et l'opération a donné lieu à une mise en fourrière, une interdiction d'exercer ainsi que plusieurs verbalisations.

À venir

CHALLENGE L'EAU DE L'AIN



L'État et le Département de l'Ain se mobilisent pour sensibiliser la population aux enjeux de la ressource en eau et sa fragilité. Jeune ou moins jeune, chacun est concerné. **Rendez-vous le 2 octobre pour découvrir les quiz !**

Participez au challenge l'Eau de l'Ain du **2 au 22 octobre** et gagnez des cadeaux : 10 forfaits "famille" pour le Parc des Oiseaux, des kits pour économiser l'eau, ...

► <https://tinyurl.com/274szfn8>



LES PENSIONS DE FAMILLE



Du 9 AU 15 octobre 2023 se déroulera la 3^{ème} semaine nationale des pensions de famille. Cet événement vient mettre en lumière un des dispositifs phare du Plan Logement d'abord II (2023-2027) déployé par le Gouvernement.

► <https://tinyurl.com/2hzvadxs>

LABEL EMPLOYEUR PARTENAIRE

200 entreprises et collectivités Aindinoises sont engagées auprès des sapeurs-pompiers. En signant une convention avec le SDIS 01, ces employeurs autorisent leur employé à partir en intervention pendant leur temps de travail et à utiliser jusqu'à 8 jours par an pour se former.

Ils seront à l'honneur le **18 octobre**, lors d'une soirée organisée par la préfecture et le SDIS au centre de secours principal de Bourg-en-Bresse.



JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSILIENCE

La 2^{ème} édition de la Journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques se déroulera le **13 octobre**.

Un appel à projet a été lancé afin d'organiser des actions :

► <https://tinyurl.com/yr2hn6k9>



EXERCICES DE SÉCURITÉ CIVILE

La préfecture organise chaque année des exercices et entraînements, impliquant l'ensemble des acteurs concernés : communes, sapeurs-pompiers, forces de l'ordre, services des routes ou encore des exploitants industriels. Le prochain aura lieu à Jasseron le **17 octobre**. Il testera le plan communal de sauvegarde de la commune.

